

► **CONGRÈS**

ON NE DIRIGE PLUS UNE COLLECTIVITÉ DE LA MÊME MANIÈRE AUJOURD'HUI QU'IL Y A DIX ANS.

La gouvernance des villes en question

III Après Aix-les-Bains en 2001, c'est Évian qui accueille, du 23 au 25 octobre, le congrès national du syndicat des directeurs généraux des collectivités territoriales. Quelque 400 directeurs généraux et directeurs généraux adjoints des services de villes de plus de 2 000 habitants, départements,

régions et communautés de communes ou d'agglomérations, sont attendus pour réfléchir au thème du développement durable et, dans le cadre d'assises professionnelles, aux évolutions des pratiques professionnelles.

Alain Gabriel, président régional et DGS d'Aix-les-Bains, principale cheville ouvrière du congrès, propose une réflexion autour du thème "villes du futur, gouvernances de demain", avec deux tables rondes : "les villes du futur ou comment concilier le vivre ensemble et le développement durable" et "les gouvernances de demain ou comment organi-

ser les échanges sur les nouveaux territoires ?".

Les directeurs généraux des collectivités, véritables chefs d'orchestres au plan administratif, sont en effet confrontés à des mutations profondes de l'organisation territoriale. L'échelon communal n'est pas mort et ne semble pas prêt de disparaître tant la demande de services de proximité est aiguë dans la population. Des services de plus en plus divers. Le temps est loin où le fonctionnaire se concentrait sur l'état-civil et les aspects sociaux. Il doit désormais s'occuper de culture, d'emploi, de nouvelles technologies...

Dans le même temps, de plus

en plus de compétences sont traitées, dans une ambition affichée d'économie (qui n'est pas forcément au rendez-vous, mais c'est une autre histoire), au plan intercommunal. Par ailleurs, de plus en plus de collectivités élargissent leurs horizons aux territoires limitrophes. Les dernières élections municipales l'ont montré : la gestion du Rcvard était débattue à Aix-les-Bains, le lac d'Annecy à Annecy, Chambéry se positionne comme capitale de parcs... Une ouverture sans doute de bon aloi, mais qui ne facilite pas la vie des fonctionnaires territoriaux. ■

Philippe Claret



© Alain Grivel / Ville d'Évian